

Monsieur le Président,

Le 3 septembre dernier, vous avez réuni les élus des cantons de Cazals et Salviac pour leur annoncer votre décision de fermer leur trésorerie le 31 décembre. Vous constatez aujourd'hui leur mécontentement unanime : Pas un élu ne manque à l'appel lancé par la CGT.

Personne n'accepte en effet que sous un maquillage de dialogue et de réflexion partagée, vous imposiez votre décision sans aucune concertation, et à marche forcée de surcroît.

Mais bien plus que sur ces désaccords de forme, c'est bien en effet sur le fond que votre décision est contestée. Les élus et usagers rejoignent la CGT pour dénoncer ce nouveau recul des services publics. Ensemble, nous refusons que la doctrine libérale qui règne en haut lieu ne prenne le pas sur la satisfaction des besoins de nos territoires ruraux. Car contrairement à ce que vous voulez laisser croire, le réseau du Trésor public est indispensable :

- Indispensable à la population, qui y trouve un accueil de proximité, personnalisé et de qualité, et ce d'autant plus depuis que la fusion des Impôts et du Trésor a conforté les trésoreries dans leur rôle d'interlocuteur unique du contribuable.
- Indispensable aux élus, notamment ceux des petites collectivités, qui ne disposent pas de services administratifs ou financiers suffisants. Pour ceux là, la présence de leur trésorier à leurs côtés est primordiale, comme vous ne cessez de le rappeler.
- Indispensable en terme d'aménagement du territoire, notamment dans cette zone en pleine restructuration, à la croisée des chemins entre Cahors et Sarlat, Gourdon et Puy L'Evêque, et dont la population ne cesse de croître (+10% entre 1999 et 2005 pour Cazals, par exemple)
- Indispensable en terme environnemental, puisque désormais, les délocalisations sont un contre-sens historique dans un contexte de renchérissement des coûts de transport et de développement des nouvelles technologies de communication.

Pour noircir encore un peu plus le tableau, vous proposez « d'éclater » les communes entre les trois trésoreries de Gourdon, Catus et Puy L'Evêque, en vous basant uniquement sur le critère kilométrique, au mépris des facteurs humains, des habitudes de vie et de travail en commun des habitants et des élus de ce territoire.

Enfin, concernant la gestion du personnel, les agents du poste concerné ne sont absolument pas demandeurs de la fermeture. Une demande de mutation à équivalence de grade ne signifie pas la volonté pour l'agent de voir disparaître son poste.

Pour toutes ces raisons, nous boycotterons le présent CTPL et réitérons notre demande d'intervention des deux experts pour la prochaine réunion.

Les représentants CGT au CTPL